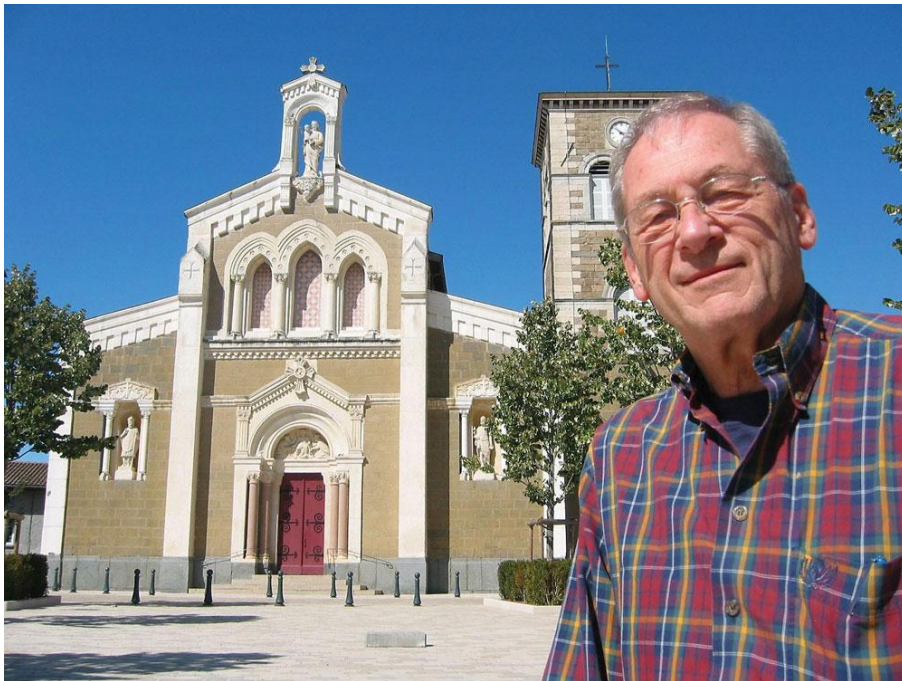


Un Viateur Joliettain curé en France

Jacques Houle, CSV



Le père Jacques Houle devant l'église de Vourles

Depuis le 23 novembre 2006, à titre de curé, je suis responsable de quatre communes situées à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de la ville de Lyon en France. Elles sont regroupées sous le vocable de Sainte-Blandine-du-Fleuve et l'une de ces communes s'appelle Vourles. Pendant 37 ans, de 1826 jusqu'en 1859, année de son décès, le Père Louis Querbes y a été curé. C'est là qu'il fonde les Clercs de Saint-Viateur qu'il destine au service de la catéchèse et de la liturgie. Depuis, on retrouve des Clercs de Saint-Viateur dans ce charmant coin de pays appelé Coteaux du Lyonnais.

Pourquoi ce départ pour la France?

Mon départ pour la France en a étonné plusieurs, d'autant plus que les ressources en personnel clérical pour œuvrer en pastorale paroissiale se font de plus en plus rares au Québec. Et le diocèse de Joliette ne fait pas exception à la règle. La décision de m'inviter à œuvrer au pays du Père Querbes repose sur deux données consécutives à des décisions prises lors du dernier Chapitre général de la congrégation tenu à Rome à

l'été 2006. Une première touche la reconnaissance de *l'internationalité* de la congrégation favorisant le décroissement des provinces religieuses. Ceci a comme conséquence de faciliter et même de susciter la libre circulation des religieux en vue d'une meilleure répartition de nos effectifs. La deuxième concerne le père André Crozier, c.s.v., alors curé de Sainte-Blandine-du-Fleuve, donc desservant de Vourles. Il s'est vu confier la tâche de secrétaire général de la congrégation à Rome. S'il n'était pas remplacé par un religieux, il fallait remettre la paroisse du Père Querbes et tout ce secteur pastoral au diocèse de Lyon. Or, la province de France n'était plus en mesure de dégager un prêtre pour ce ministère. C'est alors que le principe de l'internationalité a joué et qu'on s'est tourné vers le Canada. Ayant déjà vécu en France dans le cadre de ma formation, ayant eu à y revenir à quelques reprises pour participer à des rencontres internationales, mon mandat comme recteur du sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes à Rigaud venant de prendre fin, on a songé à m'interpeller.

Un juste retour des choses

Mais d'autres raisons plus subtiles ont peut-être aussi joué. Il n'est pas sans intérêt de faire un petit retour dans l'histoire. Quelques années à peine après avoir fondé à Vourles la Congrégation des Clercs de Saint-Viateur, le Père Querbes accepte d'envoyer au Canada trois de ses religieux pour y prendre charge d'un collège d'enseignement supérieur. Nous sommes en 1847 et le village qui les accueille s'appelle maintenant Joliette. J'y ai grandi et les Clercs de Saint-Viateur ont été mes formateurs.

Or voilà que, comme un juste retour des choses, on invite un Viateur joliettain à effectuer le chemin inverse et à revenir au pays qui a vu naître la congrégation religieuse qui m'a permis de devenir ce que je suis aujourd'hui. Comment refuser au Père Querbes une telle invitation?

Mon mandat

Compte tenu des difficultés que connaît actuellement la France avec les sans-papiers, le statut d'un étranger résidant sur le sol français n'est pas simple, particulièrement s'il doit être muni d'un permis de travail. Comme le supérieur provincial de France m'a demandé d'assurer une présence de deux ans (renouvelable), histoire de mieux comprendre la tâche qui m'est confiée, je me suis donc muni d'un visa de tourisme avec engagement à ne pas faire de travail « rémunéré » mais à collaborer aux œuvres d'animation de ma congrégation. Voilà pour mon statut officiel qui laisse en même temps comprendre que je suis en probation du côté français et en observation du mien.

Un premier défi

Si l'expérience est riche à plus d'un titre, je ne vous cacherai pas qu'elle n'est pas sans parfois me causer du souci, comme on aime à dire ici. D'abord, il m'a fallu renouer avec la pastorale paroissiale que j'avais mis en veilleuse depuis quelques années. En 2002, je m'étais vu confier une tâche rectorale qui m'occupait durant les quatre mois d'été seulement. Le reste de l'année, j'œuvrais dans des services d'animation et de formation.

Ensuite, j'ai découvert l'univers paroissial français dans une Église qui a deux mille ans d'histoire. Effectivement, la foi chrétienne s'est implantée à Lyon presque aux origines de l'Église. Et ce n'est pas sa seule fierté!



La commune de Charly et son église du XIIIe siècle

Les « paroisses nouvelles »

Lyon constitue un vaste diocèse comptant pas moins de 1 200 000 baptisés, du moins nominale. Son territoire est partagé en trois grandes régions pastorales appelées ici *archidiaconés*. Chacune regroupe environ une quarantaine de paroisses « nouvelles », c'est-à-dire des paroisses créées depuis une dizaine d'années par regroupement

faute - évidemment - de clergé pour les desservir. Le nombre des anciennes paroisses ou communes ainsi regroupées varie beaucoup. Il peut être de quatre comme c'est le cas de la nouvelle paroisse dont je suis responsable ou encore de vingt-huit comme dans le Haut-Beaujolais, secteur tout au nord du diocèse et de notre *archidiaconé*. Il faut préciser qu'on y trouve des communes ne comptant qu'une centaine d'habitants.

Pour ce qui est de la paroisse Sainte-Blandine-du-Fleuve créée en 2002, on y dénombre au civil pas moins de 16 000 habitants répartis en quatre communes voisines de quelques kilomètres à peine mais toutes différentes les unes des autres. Vourles est un milieu aisé et bourgeois au sens classique du terme tenant à affirmer ses différences. Millery est un milieu agricole et particulièrement de viticulteurs. On y produit d'ailleurs un très bon vin d'appellation contrôlée. La colline de Millery est ceinturée de vignobles. La population y est simple et chaleureuse. Le « siège social » de la paroisse y loge dans la maison curiale. Une vieille habitation provençale fort sympathique avec son jardin clos. Elle est située tout à côté d'une belle église gothique du XV^e siècle aux qualités acoustiques remarquables. Charly, avec son église romane du XIII^e siècle, joue les petites banlieues sympathiques puisqu'elle fait partie de la communauté urbaine de Lyon. Enfin, Vernaison, un ancien village de marins et aujourd'hui d'ouvriers spécialisés, s'étale le long des berges du Rhône. Ce milieu a aussi une culture propre, particulièrement avec ses joutes nautiques inspirées des combats de chevalerie. Mais ceci dit, toute cette population a été fort accueillante à « l'étranger » que je suis. On a été et on est toujours plein de délicates attentions à mon égard.

La pastorale B la Lyonnaise

Souvent on m'a posé la question : Côté pastorale, est-ce bien différent du Québec? À première vue, les choses sont les mêmes. Mais là réside une réelle difficulté, car les différences habituellement subtiles sont plus nombreuses qu'on ne le croit. Je découvre de plus en plus comment l'Église Lyonnaise - je n'ose pas parler d'Église Française - m'apparaît bien cléricale pour qui a connu une Église comme celle de Joliette, où systématiquement les laïcs assument de véritables responsabilités et cela, à tous les niveaux. Je suis arrivé à Sainte-Blandine-du-Fleuve à la fin de novembre en pleine saison des brouillards givrants, seul, avec un plan des communes pour m'y retrouver à travers le dédale des petites rues médiévales, sans secrétariat, sans le vicaire à temps partiel plus ou moins promis, ni le diacre « français » qui devait « me mettre au parfum ». Ici, un prêtre travaille et vit seul. Heureusement, je fais communauté avec mes cinq frères de Vourles. Certes je peux compter sur une « équipe pastorale » appelée équipe d'animation paroissiale (le qualificatif pastoral étant ici à l'usage exclusif (!) des ministres ordonnés), mais elle correspond à ce que nous appelons au Québec le CPP. Ici, le CPP est une assemblée d'une quarantaine de personnes tenue deux fois par année pour faire le bilan des activités pastorales. Comme les structures administratives sont très tatillonnes, seul l'archevêque peut se permettre l'embauche de collaborateurs laïques. Tout repose donc sur le pasteur, unique permanent, et sur le bénévolat.

Décalage culturel



**Le vignoble de la Petite Gallée à Millery ...
Le charme des Coteaux du Lyonnais**

Une autre difficulté vient aussi du décalage culturel qui existe entre le Québec et la France. Les accents ne sont pas que linguistiques. Nous avons connu au Québec ce qu'était le poids d'une religion sociologique, or en France il impose toujours sa marque. Le traditionalisme est à la mode - le récent *Motu Proprio* crée ici des vagues - ce qui colore dans son ensemble le climat religieux et plus particulièrement les demandes de service. C'est par exemple le cas lorsque des personnes ayant pris des distances avec l'Église nous rencontrent pour un mariage ou un décès. C'est parfois une pénible corvée que d'imposer au nom d'un minimum de vérité des liturgies de la Parole et davantage - dans le cas des obsèques - d'en confier la présidence à des laïcs même si l'archevêque en a fait la demande.

Des chrétiens engagés

Mais qu'on se rassure, les différences révèlent aussi des richesses. Quand ici on choisit d'être pratiquant, on ne l'est pas à moitié. Je suis impressionné par la culture religieuse de beaucoup de paroissiens, de leur soif d'apprendre, tout autant que des engagements qu'ils savent prendre. Des jeunes fréquentent la communauté. Les assemblées que je préside savent chanter. C'est merveille de les entendre et de les voir participer. Tout

cela est le fruit d'un travail de formation très soigné entrepris par le diocèse il y a quelques années. Au seul plan de la liturgie, le milieu compte pas moins d'une trentaine d'équipes qui animent et préparent les célébrations dominicales.

Voilà donc décrite à grands traits une expérience d'à peine huit mois. Si elle n'est pas simple, elle n'en demeure pas moins fascinante et vécue dans un milieu qui a tant de richesses à offrir. Comme toujours, on reçoit plus que l'on ne donne.

Viateurs Canada no 115 décembre 2007
